

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 11

Artikel: Vaud : Madame Egalité s'installe

Autor: sc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud

Madame Egalité s'installe

(sc) – Depuis le 1er juillet 1993, Anne Diserens occupe le Bureau de l'égalité de la Ville de Lausanne, rejeton du premier Bureau à la condition féminine créé en 1974 à Paris par Françoise Giroud. Depuis lors, la Seine a coulé sous le pont Mirabeau et le Flon sous celui de Chauderon. *Quid* de la fonction de déléguée à l'égalité à la Ville de Lausanne? Bilan provisoire, quatre mois après...

«*Mon travail consiste à mettre en pratique les belles intentions annoncées par la Municipalité et acceptées par le Conseil communal*» annonce Anne Diserens, bien décidée à secouer le cocotier des chasses gardées masculines.

Retroussant ses manches, la nouvelle déléguée met notamment en place des plans d'action sectoriels, d'une durée de quatre à cinq ans, pour l'engagement et la promotion des femmes à des postes situés dans les échelons intermédiaires et supérieurs de la hiérarchie. Elle a commencé à mettre en évidence, aux Services industriels et au Service d'architecture, les postes où des femmes pourraient être engagées. Reste à trouver des candidates formées dans les métiers techniques! «*J'organise l'avenir, car il y a passablement de cadres de haut niveau qui vont arriver à la retraite vers l'an 2000, et il s'agit à cette occasion de stimuler les carrières des femmes...*» Qu'en est-il du partage du travail? «*Le job-sharing est valable seulement si l'idée vient directement de deux personnes qui se sont entendues au préalable et font acte de candidature en commun.*»

Anne Diserens a établi des contacts avec ses homologues d'autres communes et cantons, ainsi qu'avec le mouvement Des Paroles aux Actes (PACTE) auquel la Ville de Lausanne a adhéré. Contacts également avec les entreprises privées qui ont adhéré à ce mouvement de promotion de l'égalité entre hommes et femmes.

Les trois thèmes

La nouvelle déléguée a initié une collaboration étroite avec la Commission consultative de l'égalité regroupant dix-neuf

personnes représentant chaque service communal. Des groupes de travail ont été créés autour de trois axes: le premier sur l'Année de la famille qui battra son plein en 1994; le deuxième sur les plans sectoriels, avec notamment à la clef l'aménagement des horaires de travail en fonction des vacances scolaires et un partenariat avec les entreprises privées pour la création de crèches; enfin, l'élaboration d'une véritable stratégie de l'information.

Le parcours de la combattante

Au bénéfice d'une licence en économie avec mention «méthodes quantitatives» de l'Université de Genève et d'une maîtrise en démographie obtenue au Canada, Anne Diserens n'a pas pu trouver de travail en Suisse en 1978, car «on» avait peur qu'elle se marie et qu'elle ait un enfant. «*J'avais beaucoup de diplômes mais aucune expérience, car on ne me laissait pas travailler dans ma branche!*» Finalement, elle a trouvé en Belgique un poste d'assistante de recherche. Deux Suisses seulement ont un titre de démographe: Olivier Blanc, doyen de l'Ecole des HEC à l'Université de Lausanne, et Anne Diserens, la première et unique femme à l'avoir obtenu.

Anne Diserens, aujourd'hui mère de deux petits enfants, travaillait au Service cantonal de la Santé publique lorsqu'elle a diminué son activité. «*J'ai ressenti que, du fait que mon taux passait de 100% à 50%, on considérait que je perdais du même coup 50% de mes capacités!*»

A la ville, on ne me demande pas de mettre sur pied une politique, mais de concrétiser des mesures. Relever ce défi m'a séduit. C'est un poste à responsabilité à mi-temps et il me plaît de dire qu'il est intéressant. Comme pour toutes les femmes, mon activité professionnelle est mon assurance vie.»

Genève

Comité «en gestation»

(mc) – Le 14 septembre s'est constitué le Comité genevois pour une véritable assurance maternité. Une trentaine de femmes étaient présentes à la séance de constitution du

Invitation

Soirée Femmes suisses

Exclues, les femmes? De quoi? Par qui? N'ont-elles pas, depuis vingt ans, tout obtenu, tout gagné? Un large courant de pensée ne cesse de proclamer que l'intégration des femmes est aujourd'hui une question résolue, si ce n'est dans les faits, tout au moins dans les principes, et que maintenant il faut laisser le temps au temps. Mais le temps suffit-il?

Solidité des préjugés, permanence d'un inconscient collectif réactionnaire ou volonté pure et simple de continuer à exclure les femmes, il y eut un peu de tout cela en ce 3 mars 1993 à Berne sous la coupole fédérale. Christiane Brunner a symbolisé avec éclat et dignité le prix à payer quand une femme se prend pour Icare. Le soleil du pouvoir des hommes a brûlé les ailes d'une femme, le soleil de la campagne Brunner a ranimé l'espoir des femmes.

Pour en parler à cœur ouvert, Femmes suisses a donné

carte blanche à Christiane Brunner

le mardi 16 novembre 1993, de 20 h à 22 h, sous la Bulle du Forum économique et culturel des régions, installée pour une semaine consacrée à l'exclusion dans l'annexe de Conches du Musée d'ethnographie de Genève, 7, chemin Calandrin.

Inscription auprès de l'administration de Femmes suisses. Tél. (022) 342 64 60.

groupe, qui agira en lien avec les autres comités cantonaux constitués pour donner une existence à une assurance maternité indépendante de l'assurance maladie. Une exposition itinérante et un manifeste sont en préparation, ainsi qu'une rencontre avec la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, qui a annoncé qu'elle présentera un avant-projet de loi au début 1994.

Pour tous renseignements: Anne-Marie Bisetti, tél. (022) 320 19 32, ou Valérie Buchs, (022) 310 50 44.

Vaud

Elections: provocations

(ap) – «Quatre femmes pour un fauteuil» disait la manchette d'un quotidien lausannois en juin dernier, annonçant ainsi la candidature de quatre femmes à la Municipalité lausannoise. C'était maladroitement exprimé – même la rédaction dudit journal l'a reconnu! – et c'était donner l'occasion à l'ADF de riposter: pourquoi pas quatre femmes à l'Exécutif de la capitale, comme à Berne?

Point de départ d'un débat-brunch à la Maison de la

femme, cette idée fit parler les candidates, chacune selon sa sensibilité. Les candidates et candidats au Législatif s'exprimèrent ensuite sur l'utopie d'un conseil composé d'un même nombre d'hommes et de femmes, sur la solidarité qui peut lier les femmes de partis différents sur un même sujet, sur les proportions de candidates présentées.

Ce dernier point surtout suscita quelques échanges assez vifs: les 83% de candidats masculins de la liste radicale ne pouvaient s'expliquer uniquement par la difficulté que rencontrent tous les partis à recruter des candidates, puisque Renouveau-Centre a réussi à avoir quatorze femmes et treize hommes sur sa liste; les libéraux et les socialistes ont une proportion juste convenable (resp. 29% et 33% de femmes), tandis que le POP et les Verts s'en tirent plus honorablement avec 42% et 44% de candidates.

Ce n'est pas avec de telles proportions qu'on parviendra à une «représentation équitable des femmes»!

Dernière provocation de ce brunch de l'égalité: électrices, électeurs, puisque vous hésitez encore à soutenir une certaine initiative fédérale, prouvez-nous que les quotas sont inutiles!